

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12604 Société : Royal Air Maroc
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : MSALLI ABDERRAHMANE 170219
 Date de naissance : 22-05-1986
 Adresse : 358 BD BRAHIM Roudani ESC A ETG 3 APT 18
 MAARIF - CASABLANCA
 Tél. : 06614755791 Total des frais engagés : 1420,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتورة أمثل بوعنام
Dr. Amal BOUGHNAMA
'EDIATRE ALLERGOLOGUE
20, Bd. My. Idriss 1er - Casablanca
Tel : 05 22 86 02 55

Date de consultation : 10 JUIN 2023

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 09/06/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10 JUIN 2023	لـ	٦٥	٣٠٥	الدكتورة امـل بوعـنـامـة Dr. Amal BOUGHNAMA EDIATRE ALLERGOLOGUE 20, Bd. My. Idriss 1er - Casablanca Tél. 05 98 60 259

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie Centrale Soualem Dr. Houda MSALLI La Belle Vue Imm 4, GM1 Magasin 13, Had Soualem Tél: 05 20 56 22 02</p>	09/06/23	159,60

Pharmacie Centrale Soualem
Dr. Houda MSALLI
La Belle Vue Impr 4, GM1
Magasin 13, Had Soualem
Tél: 05 20 50 22 02

062116637

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10/06/23	150 AN 0.6	668,20
	09/06/23	B200	293,00

AUXII JAIBES MEDICALUX

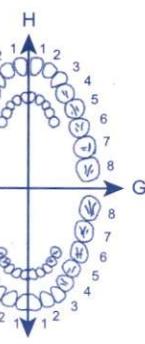
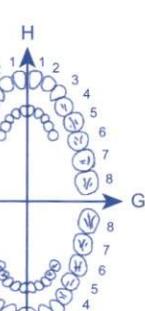
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Amal Boughnama

Pédiatre - Allergologue
Homéopathe

Nourrisson MSALLI Lina

Poids : 3,40 Kg

Age : 28 jours

142,00

1 BACILAC INFANTIS

1 stick par jour, pendant 15 jours.

2 PLAN DU LIT INCLINÉ A 30°

17,60

3 VOGALENE 0,4 % sol buv : Fl/30ml

6 gouttes le matin, à midi et le soir, pendant 15 jours. 1/4 d'heure avant les tétées

4 LAIT PRIMALAC CMA

T=159,60

Pharmacie Centrale Soualem
Dr. Houdo (MSALLI)
La Belle Vue /mme 4, GH1
Magasin 73, Had Soualem
Tél: 05 20 56 11 02

دكتورة أمثل بوعنامة
Dr. Amal BOUGHNAMA
PEDIATRE ALLERGOLOGUE
120, Bd. M. Idriss 1^{er} Cas
Tél : 05 22 86 02 59



Dr. Amal Boughnama

Pédiatre - Allergologue

Homéopathe

الدكتورة أمل بوغنامة

اختصاصية في أمراض الطفل والرضيع

أمراض الحساسية والربو

الطب المثيل

Casablanca 9 Juin 2023.....

Nouveau né MSALLI Lina

- NFS
- Coproparasitologie des selles
- AC anti-caseïne
- AC anti -alphalactalbumine
- AC anti -bétalactoglobuline

ERB
Lennha ou
Boimnis

DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

الدكتورة أمل بوغنامة
Dr. Amal BOUGHNAMA
PÉDIATRE ALLERGOLOGUE
120, Bd. My. Idriss 1^{er} - Casablanca
Tél : 05 22 86 02 59

DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

MSALLI
Prélèvement à domicile sur rendez-vous
Né(e) le 13/05/2023 Sexe : F
Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h

Transmis par CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITALS
Vos références INMA1335785 13230
Enregistré le : 13.06.2023 Edité le 18.06.2023
Ex envoyé(s) au(x) Laboratoire

G / w 994-101 / 000-1
h CENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITAUX
DR MAURICE BAKRAN
3 RUE DU COL GROS QUARTIER HOPITAUX
20000 CASABLANCA MAARIF
MAROC

- Analyses Médicales
 - Biologie Spécialisée
 - Procréation Médicalement Assistée

ENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITALS
MALIKA BENKIRAN
LE DU COL GROS QUARTIER

CENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITAUX
DR MAIKA BENKRAM
3 RUE DU COL GROS QUARTIER HOPITAUX
20000 CASABLANCA MAARIF
MAROC

• DOSAGE D'IgE SPECIFIQUES (immunoCAP PHADIA) #

Prélèvement : 10.05.2023 Serum 19h 00

<0.10 kU/l

773 - α -Bac-15(17)-ketone (testosterone)

18, 19 KUN

177 nBos d 5(Lait,beta-lact)

f78 nBos d 8 (Lait, caséine) 0,17 kU/l

Les IgE spécifiques cutanées sont quantifiables entre 0,10 RU/l et 100,00 RU/l. Un résultat supérieur ou égal à 0,10 RU/l traduit une sensibilisation à l'allergène testé. Les résultats sont à interpréter en fonction de la clinique et des tests cutanés.

Validé par : Dr. Souad Mechlaï Sedkaoui

Dr. Aurélie Driss Corbin

A. Dressler

Compte rendu complet

COFRAC
 Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15199 (N 8-9459. Examens Médicaux).
 Portée disponible sur www.cofrac.fr.
 Les examens accrédités sont identifiés par la mention R.

Conformément à la réglementation applicable, une fois vos analyses réalisées, les résultats de vos prélèvements seront éliminés. Néanmoins, sauf opposition de votre part, ces résidus pourront être conservés afin d'être utilisés à des fins de recherches scientifiques ou de contrôles qualité, directement ou après transfert à des tiers, dans le strict respect du secret médical. Vous pouvez vous opposer à une telle utilisation par simple demande formulée auprès de notre RPD (à coordonner au verso).

Se reporter au verso ou à la dernière page pour les conditions de traitement des données personnelles du patient.
SELAFACERBA - 7/11 rue de l'Equerre - Parc d'activités "Les Bethunes" - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône - France - ENREGISTREMENT N°163 - tel : 01 34 40 20 20 - FAX : 01 34 40 21 28
SRC@selafacera.com - www.saf-cerba.com

P

EXAMEN du : 10/06/23 à 09h32
Edité le : 13/07/23 à 14h21
BB MSALLI LINA
Patient 377369 Né(e) le 13/05/2023
Dr. BOUGHNAMA Amal

Prélevé par le Laboratoire

Page : 2 / 2

ALLERGOLOGIE

PROTEINES LAIT DE VACHE

Merci de voir le compte-rendu ci-joint.

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr. MALIKA BENKIRAN
Rhumatologue Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tel: 0522 38 35 35 - 0562 38 03 39

DR. M. BENKIRAN
Rhumatologue Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tel: 0522 38 35 35 - 0562 38 03 39
DR. M. BENKIRAN
Rhumatologue Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tel: 0522 38 35 35 - 0562 38 03 39

L'ABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74
Patente : 36332437 I.F. : 40288423
N° ICE : 0017 10887 0000 70

Fax : 05.22.20.35.15
CNSS : 8036726
Code INPE: 093062362



FACTURE No : 195822

Casablanca, le : 10/06/2023

Analyses effectuées le .. : 10/06/23 à 09h32
Sur prescription du : Dr BOUGHNAMA Amal

Identité Patient : BB MSALLI LINA
Code Patient : 377369

BILAN :

1 NFP NUMERATION FORMULE PLAQUETTES	B 80
2 RAST RAST : CASEINE BETALACTOGB LACTALBUMINE	HN 400

TOTAL B : 80

TOTAL HN : 0

400

MONTANT : 668,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 668,20 DH

Dr MELLA BENKIRAN
Pharmacien Biogiste
Centre de biologie des hôpitaux casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

L'ABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74
Patente : 36332437 I.F. : 40288423
N° ICE : 0017 10887 0000 70

Fax : 05.22.20.35.15
CNSS : 8036726
Code INPE: 093062362



FACTURE N° : 195823

Casablanca, le : 10/06/2023

Analyses effectuées le .. : 09/06/23 à 20h03
Sur prescription du : Dr BOUGHNAMA Amal

Identité Patient : BB MSALLI LINA
Code Patient : 377369

BILAN :

1 KOP1 KOP N°1	B 40
2 COPR COPROCULTURE	B 100
3 ATBC ANTIBIOGRAMME	B 60

TOTAL B : 200

TOTAL HN : 0

0

MONTANT : 293,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 293,00 DH

Dr M. BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie CBH Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 00 39

EXAMEN du : 09/06/23 à 20h03
Edité le : 13/07/23 à 14h22
BB MSALLI LINA
Patient 377369 Né(e) le 13/05/2023
Dr. BOUGHNAMA Amal

Prélevé par le Laboratoire

Page : 2 / 2

BACTERIOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

COPROCULTURE

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Consistance Selles semi-diarrhéiques
Couleur Marron

EXAMEN MICROSCOPIQUE

Flore Gram NEGATIF 70 %
Flore Gram POSITIF 30 %
Leucocytes Rares leucocytes
Hématies Absence d'hématies
Levures Absentes

BACTERIOLOGIE & MYCOLOGIE

EXAMEN DIRECT

Flore à prédominance de :
- Bacilles à Gram négatif

CULTURES BACTERIOLOGIQUES

(Milieux : BCP, SS, CHAPMAN)

Absence de **Salmonella** ou de **Shigella**
Absence de **Yersinia entéropathogène**
Absence de **Staphylococcus aureus**
Absence de **Pseudomonas aeruginosa**
Absence de germes pathogènes

CULTURES MYCOLOGIQUES

(Milieu : Sabouraud)

Absence de Levures

Dr MALIKA BENKIRAN

22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Société de Laboratoire GROS - Casablanca
Dr. Malika BENKIRAN
Chimiste Biologiste
Centro de Biología Casablanca
Tel: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

مركز المستشفيات للتحاليل الطبية
Centre de Biologie des Hôpitaux

Prélèvement à domicile sur rendez-vous
Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 09/06/23 à 20h03

Édité le : 13/07/23 à 14h22

BB MSALLI LINA

Patient 377369 Né(e) le 13/05/2023

Dr. BOUGHNAMA Amal

Prélevé par le Laboratoire

Page : 1 / 2

PARASITOLOGIE

NORMES

ANTECEDENTS

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES N°1

Date de réception : 09/06/2023

EXAMEN MACROSCOPIQUE

Consistance Selles semi-diarrhéiques
Couleur Marron

EXAMEN MICROSCOPIQUE SUR DES SELLES FRAÎCHEMENT EMISES

Amibes Absence
Nématodes Absence
Cestodes et Trématodes Absence

EXAMEN APRES TAMISAGE ET ENRICHISSEMENT (Par technique de concentration de Ritchie)

Absence d'oeufs, de kystes ou de formes végétatives parasitaires.

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux ex Colonel GROS - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 - 05 22 49 06 65 - 05 20 99 99 44 - 06 61 75 52 65
Fax: 05 22 27 66 74
E-mail: cbhmaroc@yahoo.fr - Site web : www.cbh.ma

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7
06 61 75 52 65

P

stationnement
assuré

3, rue Caïd Najem ex Colonel GROS , Quartier des Hôpitaux - 20 360 CASABLANCA

Tél.: 05 22 20 35 35 - 05 22 49 06 65 - 05 20 99 99 44 - 06 61 75 52 65

E-mail : cbhmaroc@yahoo.fr - Site web : www.cbh.ma